

v
u
d
e
-
a
t
o
r

CHAVAGNAC

Bulletin d'information municipale
juin 2005



3ème salon du livre
Lecteurs en herbe à Chavagnac



LE MOT DU MAIRE

C'est toujours avec un réel plaisir que je vous présente le bulletin municipal qui est devenu, maintenant, un rendez-vous annuel (nous avons changé la date de parution pour que vous ayez le budget de l'année en cours et non celui de l'année précédente celui-ci étant voté fin mars).

Communiquer pour informer, tel est le sens et la volonté de l'équipe municipale.

Cette année va être une année de gros investissements

-Opération Locale Sécurité et aménagement du bourg D 60 et 63, but de l'opération, faire ralentir les véhicules qui traversent notre bourg et embellir celui-ci (adopté à l'unanimité)

-Construction d'une nouvelle Poste, notre Receveur partant à la retraite nous étions obligés de remettre celle-ci aux normes et vu l'importance des travaux le choix d'un nouveau bâtiment (adopté à l'unanimité.)

-La restauration du retable , (adopté à l'unanimité)

Sans plus attendre, je vous invite à découvrir au fil des pages l'actualité de votre Commune, une actualité qui nous concerne tous et prépare chaque jour notre avenir et celui de nos enfants.

Je voudrais souhaiter la bienvenue dans notre Commune à toutes les nombreuses et nouvelles familles qui sont maintenant des Chavagnacoises et Chavagnacois.

Le Conseil Municipal, toujours à votre écoute, se joint à moi pour vous assurer de notre entier dévouement.

*Le maire
D. Clouzard*

Code INSEE : 24439117	BUDGET PRIMITIF	Département : DORDOGNE
Etablissement : MAIRIE DE CHAVAGNAC	Année 2005	Poste Comptable: TRESORERIE DE TERRASSON
Budget :	Page n° 11	Date d'Edition : 29/03/2005

III - VOTE DU BUDGET**A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - avec opérations

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans opération, à l'exception des crédits de subventions, obligatoirement spécialisés.

III - Le présent budget a été voté avec reprise du résultat (2)

- (1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"
(2) Rayer la mention inutile

OPERATIONS DE L'EXERCICE

Chapitres		Propositions nouvelles du Maire (1)	Vote du Conseil municipal (1)
DEPENSES DE L'EXERCICE I		424 823,58	I 424 823,58
011	Charges à caractère général	71 880,00	71 880,00
012	Charges de personnel et frais assim.	65 303,58	65 303,58
65	Autres charges de gestion courante	45 180,00	45 180,00
014	Atténuation de produits		
66	Charges financières	2 605,00	2 605,00
67	Charges exceptionnelles	34 855,00	34 855,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux amortissement et prov.		
023	Virement à la section d'investissement	195 000,00	195 000,00
RECETTES DE L'EXERCICE II		235 806,00	II 235 806,00
70	Produits des services	13 450,00	13 450,00
73	Impôts et taxes	84 434,00	84 434,00
74	Dotations, participations	130 922,00	130 922,00
75	Autres prod. de gestion courante	7 000,00	7 000,00
013	Atténuation de charges		
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
79	Transferts de charges		
72	Travaux en régie		
78	Reprises sur provisions		

	Opération de l'exercice(col.1)	Résultat reporté (2)(col.2)	Restes à réal. N-1(2)(col.3)	CUMUL SECTION =(col.1+2+3)
Dépenses (ou déficit)	I 424 823,58	D002	p.4	424 823,58
Recettes (ou excédent)	II 235 806,00	R002 189 017,58	p.5	424 823,58

(1) Hors restes à réaliser

(2) A n'inscrire que si le CA a été voté après délibération du conseil municipal. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement de l'investissement (cf. instruction M14)

Code INSEE : 24439117	BUDGET PRIMITIF	Département : DORDOGNE
Etablissement : MAIRIE DE CHAVAGNAC	Année 2005	Poste Comptable: TRESORERIE DE TERRASSON
Budget :	Page n° 20	Date d'Edition : 29/03/2005

III - VOTE DU BUDGET**BI - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE****OPERATIONS VOTEES - DEPENSES**

N°	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (1) (col.1)	Prop. nouvelles du Maire	Vote du Conseil municipal (col.2)	TOTAL = col.1+col.2
	TOTAL	11 200,00	446 730,00	446 730,00	457 930,00
0003	SALLE DES FETES	5 000,00	3 000,00	3 000,00	8 000,00
0010	BATIMENTS		90 000,00	90 000,00	90 000,00
0011	TERRAINS				
0013	SIVOMAC				
0014	AMENAGT BOURG TRAVERSE		233 220,00	233 220,00	233 220,00
0015	MATERIEL ESTRADE				
0016	SCHEMA ASSAINISS. CARTE CN	1 600,00			1 600,00
0017	ACHAT BATIMENT - TERRAIN		45 000,00	45 000,00	45 000,00
0018	RETABLE		34 250,00	34 250,00	34 250,00
0023	VOIRIE	4 600,00	30 000,00	30 000,00	34 600,00
0031	ACHAT MATERIEL		11 260,00	11 260,00	11 260,00

(1) A n'inscrire que si le compte administratif a été voté, après délibération du conseil municipal

(2) Les dépenses sont égales aux recettes, complétées le cas échéant des recettes d'ordre du compte 45 (cf. page 27)

Document exprimé en Euro

Odyssee Informatique - CIRCEA 3.00D

Code INSEE : 24439117	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : DORDOGNE
Etablissement: MAIRIE DE CHAVAGNAC	Année 2004	Poste Comptable: TRESORERIE DE TERRASSON
Budget :	Page n° 3	Date d'Edition : 24/03/2005

I - INFORMATIONS GENERALES**2 - EXECUTION DU BUDGET - DEPENSES****RESULTAT DE L'EXECUTION**

#fPW v fQfPO v LfP

	Mandats emis	Titres emis	Résultat ou solde (1) (A)
TOTAL DU BUDGET	267 527,97	434 145,55	166 617,58
Fonctionnement (total)	126 472,64	268 007,32	141 534,68
Investissement (total)	121 244,28	82 200,05	-39 044,23
002 Résultat reporté N-1		83 938,18	83 938,18
001 Solde d'investissement N-1	19 811,05		-19 811,05

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/solde (1)
Fonctionnement	126 472,64	351 945,50 (2)	225 472,86
Investissement	141 055,33	82 200,05 (3)	-58 855,28

(1) Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

(2) Résultat à affecter, si excédentaire, ou à reporter en D002 si déficitaire

(3) A reporter ligne 001

Etat civil :

Mariages :

Myriam Jugie et Deniset Olivier.
Valérie Nortier et Ludovic Garreau

Décès :

Auguste Bordes
Delplanque Gérard
Blas Palatsi Sospedra

Aucune naissance n'est venue repeupler la commune de Chavagnac en 2004.

Faux, je suis papa de 8 chiots.
Mais tout le monde s'en fout...



LA POSTE

Message de Jean Garreau

Le 10 décembre 1973, nous prenons nos fonctions à Chavagnac.

Aujourd'hui, 1^{er} juin 2005, je prends ma retraite après toutes ces années passées à votre service. Que de temps s'est écoulé.

A votre écoute durant toutes ces années, nous avons pu ensemble faire évoluer le bureau de poste.

Pour les nouveaux habitants de Chavagnac que nous saluons amicalement revenons rapidement sur cette évolution.

Recette rurale jusqu'au 1^{er} septembre 1987, le bureau est classé recette de 4^{ème} classe, ce qui permet entre autre à la commune d'être mieux rémunéré par La Poste, pour la location du bâtiment

Décembre 1996 : Nouveau classement et nomination en qualité de receveur de 3^{ème} classe.

1^{er} Octobre 2001. Classe III1.

Le 1^{er} juillet 2005, votre bureau deviendra bureau de proximité. C'est Madame Garreau Nicole qui assurera la continuité (à partir du 06 juin 2005) assistée de Sandrine Lutz Veziat, conseillère financier très compétente et sympathique. Ceux d'entre vous qui ont déjà pris rendez-vous avec elle ont pu le constater.

Claudine Gonthier, Chef d'établissement à Terrasson assurera la gestion de ces divers bureaux.

Horaire du bureau de Chavagnac.

Lundi	Fermé		Jeudi	9h à 12h	
Mardi	9h à 12h	14h à 16h	Vendredi	9h à 12h	14h à 16h
Mercredi	9h à 12h		Samedi	9h à 12h	

Départ du courrier inchangé : 15h40. Samedi pas de départ de courrier.

Permanence de Sandrine Lutz Véziat à Chavagnac :
le mardi matin de 9h à 12h

Le vendredi de 14h à 16h

Vous pouvez le constater, La Poste ne vous abandonne pas. En concertation avec vos élus, le service public est maintenu.

Continuons ensemble d'œuvrer pour conserver notre bureau de Poste. Soyons vigilants. Conservons nos commerces de proximité en les fréquentant assidûment. Cela est pour nous un gage de maintien de l'activité et de convivialité dans nos petites communes rurales

Nous vivrons tous ensemble en harmonie, si nous le voulons.

Amitiés à toutes et à tous.

Jean Garreau

Ordures Ménagères

C'est au cours de cette année que va débiter le tri sélectif des ordures ménagères. Pour cela, le SIRTOM va mettre à notre disposition de nouveaux containers :

- un pour recevoir le verre ;
- un pour les journaux et les revues ;
- un pour les emballages (bouteilles plastiques et boites de conserves, etc...).

Le SIRTOM attribue une plateforme avec ces trois containers pour 500 habitants, soit une pour la commune de Chavagnac.

Les containers actuels resteront en fonction et continueront à recevoir les ordures non triées.

Le tri sélectif est fortement recommandé pour faciliter le travail des usines de traitement et pour des raisons écologiques.

Des sacs pour apporter vos déchets triés vont prochainement être mis à votre disposition.

NB : les containers dans lesquels vous pourrez déverser vos déchets triés seront installés route de Grèzes à l'extrémité du cimetière.

C'est une bonne chose, ça va nous faciliter la tâche. C'est mon pote Bébert qui sera content, lui qui n'a plus d'odorat et dont la vision baisse...



